# RANDO - Tour du Lac de L'Oule



(E Verdoux)




Située sur la réserve du Néouvielle, un incontournable de la Vallée d'Aure, cette jolie boucle de 9 km longe les bords du lac où les monts se reflètent dans l'eau d'un bleu profond à turquoise.

**Chiens admis tenus en laisse courte (arrêté juillet 2026)**

Information du 13/08/2026 : Des travaux relatifs à la mise en place du dispositif d'étanchéité du barrage de l'Oule vont débuter très prochainement.

**Dans le cadre de ce chantier, la traversée du barrage sera fermée pendant toute la durée des travaux. La circulation piétonne sera donc temporairement interrompue.**

## Infos pratiques

Pratique : A Pied

Durée : 3 h 30

Longueur : 9.4 km

Dénivelé positif : 349 m

Difficulté : Facile

Échelle de cotation :

- Technicité : 2 - Assez facile
- Risque : 2 - Assez facile
- Effort : 2 - Assez facile

Type : Aller-retour

Thèmes : Eaux, lacs et cascades, Flore

Un affichage sera mis en place afin d'informer les usagers de cette restriction.  Jusqu’à fin d’été 2028 au moins, les panneaux en indice A seront installés en permanence - car chantiers en pieds de barrage Aval.  Les panneaux en indice B, seront installés pendant la période où le couronnement sera fermé, c’est-à-dire en 2026 :

**-à partir du lundi 24/08 (S35) jusqu’au 30/10/26 (S44)**

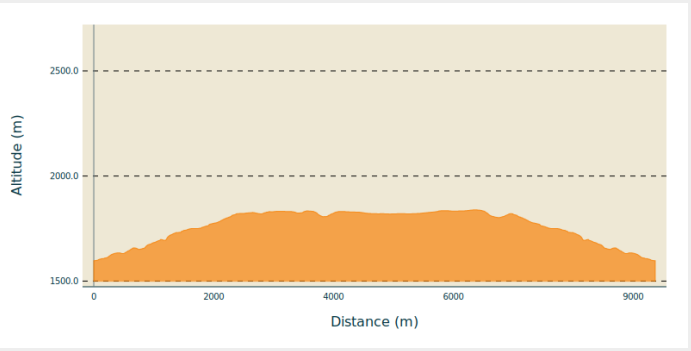
Le couronnement sera ouvert aux piétons les WE sauf en S38-39-40 et 41 où les entreprises travailleront.

# Itinéraire

Tranquillité, authenticité et beauté des paysages sont les mots d'ordre. Par ailleurs, ouvrez bien les yeux durant votre marche, car suivant la saison, sous les feuilles et les mousses nos amis champignons poussent discrètement...

**Départ** : Parking d'Artigusse - payant
**Arrivée** : Parking d'Artigusse - payant
**Balisage** : PR
**Communes** : 1. Aragnouet
2. Saint-Lary-Soulan
3. Vielle-Aure

## Profil altimétrique




Altitude min 1597 m  Altitude max 1839 m

1. Depuis le parking d'Artigusse, traverser la Neste de Couplan, par la passerelle, en empruntant le large sentier qui vous mène après 1h00 à 1h15 de marche au du Lac de l'Oule.
2. Une fois arrivé au barrage, rester sur la partie gauche du Lac et faire le tour du Lac (compter une bonne heure de marche).
3. Une fois arrivé au refuge, traverser par le barrage et redescendre vers le parking.

Chiens admis tenus en laisse courte depuis le parking Artigusse jusqu'au barrage et rive gauche du lac uniquement et autour du Lac de l'Oule (soit 1h00-1h30) de marche pour réaliser le tour. Arrêté de juillet 2026.

# Sur votre route...




Le Lac de L'Oule (A)

# Toutes les informations pratiques

### Chien autorisé

Sur cet itinéraire, les chiens sont autorisés mais doivent être tenus en laisse.

### Itinéraire estival

Accessible hors période d'enneigement. La montagne vit et évolue : informez-vous et avancez prudemment.

### Zone pastorale

Cet itinéraire se situe dans une zone pastorale. Vous êtes donc sur le territoire des troupeaux de vaches et de brebis, et pas l'inverse. Pour rappel, vous devez garder vos distances avec les troupeaux et votre chien doit être tenu en laisse. Une signalétique rappelle la conduite à tenir dans ces zones.

### Recommandations

**Baignade interdite pour éviter l'impact et dérangement du biotope fragile.** Nouvelle règlementation Parc National des Pyrénées & Réserve Néouvielle bons gestes et réflexes à adopter lacs et cours d'eau. (2026)

**Zone pastorale : ne pas s'approcher des troupeaux et chiens de protection.**

**Chiens admis tenus en laisse courte, rive droite toléré car en zone réserve Naturelle Nationale du Néouvielle et tour lac. (arrêté de juillet 2026).**

### Matériel

Le terrain et les aléas météo imposent un équipement adapté : Sac à dos, chaussures de marche avec semelle crantée, 1 en-cas pique-nique, réserve alimentaire, Prendre minimum 1 litre 1/2 d'eau par marcheur (conseil sécurité montagne : mini 1/2 litre d'eau/ heure de marche). casquette, lunettes, protection solaire indice 50, vêtements imperméables et chauds, mini trousse 1er secours, sifflet, gants, bonnet, couteau, téléphone. Bâton de marche - à savoir utiliser. Téléphone + batterie externe.

- Carte IGN TOP 25 Néouvielle Vallée-d'Aure PNP (1748 ET) (échelle 1/25 000).
- topo guide ou des fiches pratiques.

## Comment venir ?

### Accès routier

Emprunter la D929 en direction de la réserve du Néouvielle depuis Fabian (route des lacs), et se garer au parking d'Artigusse.

### Parking conseillé

Parking d'Artigusse

# Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

**Réserve Naturelle Nationale Néouvielle**

Période de sensibilité : Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre

Contact :

Structure gestionnaire : Parc National des Pyrénées, sous l'autorité du Préfet de Bagnères-de-Bigorre
Contact

**Route fermée à partir de Fabian durant période hivernale de octobre à mai**

Située au centre du massif pyrénéen, la Réserve du Néouvielle est un site botanique remarquable (algues, sphaignes). Elle se caractérise notamment par la présence de vielle forêt et de multiples lacs et laquettes qui contribuent à la diversité des milieux, et abrite une faune remarquable (Euprocte des Pyrénées et Desman des Pyrénées, Triton palmé et Crapaud accoucheur, Grand tétras…)

Le classement en Réserve Naturelle Nationale implique une réglementation stricte spécifique, le territoire accueillant un grand nombre de visiteurs chaque année (hiver et été). Celle-ci concerne pour beaucoup des **restrictions relatives à l'accès et aux activités de loisir** :

- Cueillette, ramassage de plantes, champignons, minéraux, animaux ou fossiles interdits ;
- Feu et coupe de bois interdits ;
- Chiens interdits ;
- Dépôt de déchets interdit ;
- Vélo tout terrain interdit ;
- Camping interdit. Seul le bivouac est toléré, sur les 2 seuls emplacements réservés à cet effet (plage d'Orédon et Barrage d'Aubert) ;
- Les camping-cars et bivouac dans des véhicules sont interdits la nuit sur les parkings d'Orédon et d'Aubert ;
- La pêche est réglementée. Pêche interdite dans le Gourg de Rabas et le vallon d'Estibère ;
- Les sports aériens et tout survol à moins de 1000 m du sol sont interdits.

En règle générale, il est attendu des visiteurs qu'**ils ne perturbent et ne dérangent pas le milieux** (bruit, dégradation des milieux, etc.) afin de maintenir un bon état de conservation.

## Lieux de renseignement

**OT de Piau**
2 chemin des Myrtilles, 65170
ARAGNOUET

infos@piau-engaly.com
Tel : 05 62 39 61 69
https://piau-engaly.com/fr



# Sur votre route...



## Le Lac de L'Oule (A)

Réservoir d’altitude et porte d’entrée du massif du Néouvielle.

Le Lac de l’Oule, perché à 1819 mètres d’altitude, est un grand lac de retenue artificielle situé en lisière du massif du Néouvielle, dans les Hautes-Pyrénées. Accessible par une route carrossable depuis le parking de l’Artigusse ou à pied via le GR10, il constitue l’un des principaux points de départ pour les randonnées vers la réserve naturelle du Néouvielle (Estibère, lac de l’Ile, lac de Bastan, refuge de Bastan...).

Derrière sa digue, le lac offre un panorama ouvert sur la vallée de Badet, les forêts de pins à crochets, et les premières crêtes granitiques du Néouvielle. Très prisé des randonneurs, des pêcheurs et des photographes, il est aussi fréquenté pour ses accès variés et son environnement facilement lisible pour les familles.